

## LES HABITATIONS ÉCONOMIQUES

Le 18 juin 1888, la Société philanthropique a fondé la première des maisons élevées par l'œuvre des habitations économiques et s'est réunie sous la présidence du prince d'Arenberg dans une solennelle assemblée où l'un de ses membres, M. G. Picot, de l'Académie des sciences morales et politiques, a fait connaître l'esprit et le but de cette nouvelle entreprise. C'est grâce aux libéralités, aux généreuses donations de Madame Heine et de ses enfants qu'elle a pu suivre l'exemple dès longtemps proposé à *la charité française* par l'Alsace et par l'Angleterre pour combattre les tristes effets de la promiscuité dans les logements insalubres, abandonnés aux classes laborieuses. M. G. Picot s'est ainsi exprimé devant cette nombreuse assistance :

MESDAMES ET MESSIEURS,

En écoutant à l'instant votre Président, je me disais qu'en vérité la Société philanthropique avait été douée de tous les bonheurs. Née sous l'ancien régime, à la veille d'une secousse formidable qui devait tout bouleverser, au moment où les événements allaient faire table rase de tout ce qui restait de l'ordre de choses créé par le passé, cette Société a gardé de l'esprit du XVIII<sup>e</sup> siècle ce qu'il avait de meilleur. Oui, tout ce qui était généreux, tous les sentiments élevés qui sont restés comme l'expression des idées de ce temps, la Société philanthropique en est demeurée, en réalité, la depositaire et l'interprète.

Elle n'était animée d'aucune des haines, des colères qui ont précédé les hontes d'un temps que nous voulons oublier.

Elle a pris à la Révolution elle-même, non ses faiblesses qui ont été l'origine de ses crimes, mais ses grandes conciliations de la première heure entre ceux qui souffraient et ceux qui voulaient soulager les maux de leurs semblables.

Elle s'inspirait uniquement d'un sentiment d'origine divine que nous respectons tous et que notre mission est de développer et d'étendre de plus en plus, l'amour de l'humanité.

Les fondateurs de cette Société obéissaient à ce sentiment dans toutes leurs créations; c'était le duc de Liancourt, c'étaient les Mathieu de Montmorency, c'étaient les Pastoret et tant d'autres, qui se réunissaient pour mettre en commun leur cœur et leur action. Ces hommes ne se sont pas laissés décourager par la Révolution; ils ont eu le bonheur d'échapper à la mort. Au lendemain de la Terreur, ils ont repris leur œuvre et ils ont continué à faire du bien à leurs semblables, comme s'ils n'avaient pas été persécutés. Ils n'ont été, je le répète, animés d'aucune des passions basses ou violentes de leur temps; et cet esprit leur a si bien survécu dans la Société philanthropique, que je n'ai pas à aller loin d'ici pour vous montrer un de leurs vrais successeurs; il me suffit de considérer celui qui est à notre tête pour retrouver dans son zèle, dans sa rare connaissance des hommes, dans son activité infatigable, dans son amour de l'humanité, tous les traits qui ont distingué nos fondateurs.

L'esprit qui animait cette Société s'est manifesté à toutes les époques et a eu le don d'attirer autour d'elle toutes sortes de bienfaits. Depuis quelque temps, on les voit se multiplier. Tantôt ce sont des bijoux qui, après avoir servi par leur éclat à satisfaire le luxe du monde, deviennent l'origine d'une grande œuvre qui s'élèvera non loin d'ici et qui bientôt vous appellera, elle aussi, à la pose d'une première pierre.

Tantôt c'est une œuvre que Paris ne connaissait pas. Accomplie par une Société vieille de cent huit ans, ce qui est rare en ce pays où tout passe, elle est entièrement nouvelle. Notre Société, la plus ancienne de toutes celles de Paris, a le mérite de se rajeunir sans cesse, tout en s'inclinant devant les vieilles traditions. Nous voulons, en effet, respecter le passé et faire du nouveau, parce que nous croyons que dans la voie de l'assistance et de la solidarité qui unit ceux qui souffrent à ceux qui peuvent secourir, il ne faut jamais s'arrêter.

La fondation d'Armand et de Michel Heine est un témoignage des temps nouveaux; elle est sans précédents et elle indiquera à tous ce que peut l'initiative privée.

En lisant M. Maxime Du Camp, il est permis de croire que l'Assistance publique et la charité privée à Paris ont fait tout ce qu'elles devaient, qu'elles ne se sont jamais lassées et qu'elles ont tout accompli.

J'en demande pardon à M. Maxime Du Camp, il y a une souffrance qui n'a pas encore rencontré son remède et c'est elle que

nous voulons aujourd'hui essayer de soulager; cette souffrance, c'est celle que l'habitation étroite, malsaine, impose à celui qui est forcé d'y vivre avec une nombreuse famille.

On parle souvent du logement du pauvre. Il y a une habitation qui nous intéresse encore plus, c'est celle de l'ouvrier qui est chargé d'enfants et qui les voit vivre dans un espace trop étroit pour leur santé, où ils naissent et se développent dans les conditions les plus mauvaises.

Aucune situation n'est plus digne de pitié. Si le travail que lui donne le patron est régulier, s'il n'a pas de chômage, l'ouvrier peut élever sa famille; mais qu'une crise éclate, qu'un atelier se ferme, que la maladie l'arrête, que sa femme soit alitée, et la misère s'abat sur cet intérieur désolé, elle y entre avec son cortège de maux, les maladies successives des enfants et l'impuissance pour le père de remonter la pente.

Voilà ceux dont nous avons le souci, ceux qui n'étaient pas pauvres hier, et que nous voulons empêcher de le devenir demain!

Si nous examinons ce qui a été fait à Paris, nous y voyons la charité se manifester sous toutes sortes de formes en faveur des enfants, des malades, des vieillards, envers tous ceux que leur faiblesse rend infirmes et pour lesquels la nécessité de l'Assistance publique est absolue: pour ceux-là, il a été beaucoup fait, mais pour l'ouvrier dont je parle, il est assez difficile de trouver une œuvre qui l'atteigne, qui aille au-devant de ses besoins.

Autrefois, dans Paris, il y avait entre les pauvres et les heureux de la vie un échange de services: dans les grandes maisons du centre de la ville, les soupentes étaient occupées par des familles que soutenaient les habitants des premiers étages. Il n'y avait pas une des maisons de Paris qui n'eût ses pauvres, pas une famille aisée qui ne contribuât à soulager les souffrances de son voisinage. Les « embellissements » de Paris ont changé tout cela: les malheureux ont été repoussés loin du centre; il s'est formé des quartiers voués à la misère; au lieu de ce contact sous le même toit qui apaisait les âmes et soulageait les maux, au lieu de ces patrons et de ces clients, la ville riche et bruyante a vu se former autour d'elle, sans que la plupart de ses habitants s'en doutent, une ceinture d'indigence.

Les plus aisés ont perdu de vue les pauvres et cette séparation a créé un mal social très profond.

Quand on n'a visité que les pauvres du centre de Paris, il est permis de dire qu'on ne connaît qu'un aspect de la misère et peut-

être le moins repoussant. Rien ne peut donner idée des agglomérations qui se sont formées en certains quartiers.

Si vous jetez un coup d'œil dans ces maisons, vastes constructions toutes vouées à l'indigence où, pour être à proximité des usines, les ouvriers tiennent à loger, afin d'être moins éloignés de leur travail, vous seriez effrayés de l'étroitesse des chambres dans lesquelles vit toute une famille! Ah! Mesdames, vous auriez quelque peine à y pénétrer, souvent même vous ne pourriez en franchir le seuil. Il y a telle maison, telle cité dans laquelle je ne conseillerais à aucune de vous d'aller à certaines heures. D'autres femmes ont ce courage, mais la robe qu'elles portent leur permet toutes les hardiesses, parce qu'il n'est pas un quartier de Paris, pas une rue, pas un réduit où leur cornette blanche n'éveille le respect, ne porte avec elle l'espérance et ne soit défendue par la reconnaissance du pauvre.

J'y suis entré, j'ai vu de près ces spectacles navrants à la suite d'hygiénistes, d'hommes dévoués que rien ne rebute quand il s'agit de découvrir un abus et de porter remède aux souffrances de Paris. Je veux vous dénoncer deux d'entre eux qui sont au premier rang de la lutte contre la misère: pour mieux voir ces réduits, je me suis borné à suivre le docteur Marjolin, président de la Société protectrice de l'Enfance, et le docteur Du Mesnil qui a commencé contre les logements insalubres une campagne qui fait l'honneur de sa vie.

Dans ces habitations misérables, j'ai vu des pièces qui défient toute description. Vous savez sans doute qu'il faut à un adulte 14 mètres cubes d'air; eh bien, nous avons trouvé une énorme construction divisée en 1.200 chambres dans lesquelles non pas un célibataire, mais un père de famille vivait avec sa femme et ses enfants, et où il n'y avait pas 10 mètres cubes d'air! Et quelles chambres! elles sont bien connues de ceux qui s'occupent de ces questions: la nuit, les matelas couvrent tout le plancher, le matin, on les entasse dans un coin: c'est là où l'on naît, où l'on vit, où on prépare les aliments, où on souffre, où l'on meurt; où, en un mot, se passent tous les événements de la vie. Et tout cela dans ces 10 mètres cubes d'air!

Vous imaginez-vous une pareille torture? On sort de là le cœur serré, et on se demande s'il peut véritablement se produire, se développer un sentiment noble, généreux dans un espace où aucun de nous ne voudrait vivre, ni y laisser vivre ceux qui, au-dessous de nous, obéissent à nos ordres.

Et ces réduits odieux, que de malheureux voudraient y être admis!

Dans beaucoup de maisons, les familles nombreuses ne sont pas reçues. Pour y être acceptés, les parents emménagent avec un ou deux enfants, prêtant les aînés à des amis; puis quand ils les ramènent, le principal locataire ou le concierge donne congé. Il y a des familles qui vont ainsi de logements en logements avant de pouvoir se fixer.

Cette situation, je l'ai rencontrée, en plus d'un endroit à Paris. Je ne veux pas ici promener vos regards sur tous les détails qui m'ont été donnés, ni vous faire la peinture d'horreurs qui dépassent dans leur réalisme ce qu'il m'est permis de vous dire et ce qu'il vous est possible d'entendre, mais en parcourant les divers actes de la vie, les divers événements de l'existence humaine, votre imagination peut vous représenter ce qui se passe dans ces cellules où sont emprisonnés plusieurs êtres vivants.

Cette habitation hideuse blesse l'homme dans sa santé et dans sa race: elle éprouve surtout les nombreuses familles, celles que nous devons préférer au nom de la patrie; elle menace l'enfant dans son développement physique; elle atteint la mère qui ne peut obtenir l'ordre autour d'elle, ni faire respecter la décence; elle repousse l'enfant qui vagabonde dans la rue; elle éloigne le jeune homme du foyer paternel, du moins de ce qui devrait être le foyer paternel; elle répugne à l'homme mûr, elle le dégoûte et l'attriste au point de le rejeter vers le cabaret où il passe alors ses soirées au grand dommage de sa bourse et de sa santé.

Il est nécessaire d'agir et de porter remède à un pareil état de choses. C'est là, n'en doutez pas, la suppression absolue de la vie de famille. Descendons en nous-mêmes, Messieurs, songeons aux contrariétés, aux irritations que les moindres difficultés de la vie soulèvent en nous; pensons ensuite à l'habitant de ces cellules qui ne sont pas aussi spacieuses que celles d'un prisonnier en une maison de détention.

Calculons les ennuis de toutes sortes que fait naître un tel logement, non chez le célibataire, mais dans le cœur du père de famille qui a charge d'âmes, qui voit les souffrances devenir des défauts, les défauts devenir des vices et ses enfants entraînés dans la voie qui mène aux pires désordres.

Non seulement ce mal dégrade et démoralise ceux qui en sont victimes, non seulement il détruit la famille, mais il aigrît l'ouvrier, fait naître dans son cœur des colères et des haines que rien ne peut apaiser.

Nous avons donc le devoir d'agir, de faire quelque chose.

J'ai étudié, disait un grand économiste, qui connaissait bien ces questions, car avec M. Jules Simon, il avait contribué à faire sortir des caves de Lille plusieurs centaines de familles, plusieurs milliers d'individus qui y habitaient; «j'ai étudié, disait-il, avec une religieuse sollicitude la vie privée des familles d'ouvriers et j'ose affirmer que l'insalubrité de l'habitation est le point de départ de toutes les misères, de tous les vices, de toutes les calamités de leur état social. Il n'y a pas de réforme qui mérite à un plus haut degré l'attention et le dévouement des amis de l'humanité.»

Ces paroles résument tout ce que j'avais à dire et je n'ajouterais rien, si je ne tenais à citer un mot d'un de ceux qui nous entendent en ce moment, réflexion douloureuse qui contient un jugement d'une vérité effrayante. «Ce n'est pas de la vertu, c'est de l'héroïsme, disait M. le docteur Du Mesnil, qu'il faudrait à tous ces hommes pour ne pas contracter dans ces bouges la haine de la société.»

Voilà, Messieurs, où apparaît clairement le devoir social. La haine, une haine invétérée contre le possesseur de l'immeuble où l'on souffre, tel est le dernier terme de la question qui nous occupe. Tous ceux qui, à un degré quelconque, ont le souci de la propriété et en sont les détenteurs, ont donc l'obligation de s'unir étroitement pour écarter les causes d'irritation, pour apaiser les esprits, pour défendre la propriété et montrer que bien comprise elle peut réparer tous les maux dont elle est accusée.

Le premier signal de cette campagne contre les logements malsains est parti de Mulhouse; c'est cette province française qui a été la première à agir, comme elle est aujourd'hui la dernière à oublier.

Tout le monde sait qu'elle est toujours à l'avant-garde dans la lutte pour le bien. Comment ne pas prononcer ici avec respect, les noms des Jean Dollfus et des Müller qui ont élevé plus de mille maisons avec jardins pour les familles des ouvriers de Mulhouse? Depuis ce temps, il s'est fait dans les mœurs de la population une transformation admirable; ceux qui n'avaient pas l'habitude de respecter les lois de la propriété et de la décence ont complètement changé leurs habitudes, ceux qui avaient le goût du cabaret, ont été attirés par ce petit jardin, qu'ils se sont mis à bêcher le soir et à cultiver après l'heure du travail: ils ont ainsi pris des habitudes de dignité et de moralité.

Il y a eu une telle amélioration dans les mœurs et l'existence des ouvriers que tous les chefs d'industrie ont compris peu à peu

la nécessité de créer, à proximité des usines et chantiers, des maisons avec jardin.

Au Creuzot, à Anzin et dans beaucoup d'autres localités encore — je cite celles-là parce qu'elles ont été les premières à prendre cette initiative — on a construit des petites maisons sur le modèle des maisons alsaciennes.

J'ai plaisir à rappeler ces efforts de nos grands industriels et à le faire en présence des attaques de certaines écoles, qui parlent sans cesse de l'exploitation de l'homme, et qui la considèrent comme la suite nécessaire des doctrines de l'économie politique.

Non, certes, l'exploitation de l'homme n'en est pas le dernier terme ; et partout où un chef d'industrie comprend, je ne dis pas son devoir — je ne parle plus de devoir — mais simplement son intérêt, il comprend qu'il lui faut pour instruments, non pas des esclaves fatigués, mais des hommes ; que le travail rapporte davantage, qu'il est mieux fait par l'homme qui s'est reposé à une certaine heure de la journée, qui a dormi dans un intérieur honnête, qui a vécu dans un milieu respectable ; que cet ouvrier-là apporte à son patron une somme de travail supérieure à celle que peut lui fournir un homme épuisé, qui vient à l'atelier après avoir passé une mauvaise nuit, précédée d'une mauvaise soirée qu'il a terminée au cabaret.

Par conséquent, vous le voyez, entre l'économie politique et la morale l'accord est complet ; et ceux qui parlent de l'exploitation de l'homme n'ont pas observé les faits, n'ont pas vu que partout où existait un patron intelligent, se produisait un accord, une harmonie entre les intérêts de l'industriel et les besoins moraux de l'ouvrier.

Après le premier élan des chefs d'usines en France, c'est à Londres que nous trouvons le mouvement le plus marqué en faveur de la création des logements d'ouvriers. Vers 1843 ou 1844, plusieurs membres de la société anglaise, préoccupés de l'effroyable accumulation des misères dans Londres, se sont réunis et ont formé des associations. L'un de ceux qui étaient le plus ému de ces misères, et le plus décidé à seconder de son initiative et de son influence légitime le mouvement qui commençait, c'était le prince Albert ; aussi a-t-il agi très utilement ; et, fait curieux, quand on relit aujourd'hui, après le succès éclatant qui a couronné ses efforts, les biographies du prince Albert, on y voit que pendant des années son initiative n'a excité que des sourires ironiques ; autour de lui, beaucoup de gens répétaient que le

prince se méprenait, qu'il courait après des chimères, qu'il tentait une œuvre impossible ; il a fallu en effet des années pour vaincre le préjugé, qui avait pris naissance aux deux extrémités de l'échelle sociale.

Un grand nombre d'Anglais, animés d'un esprit de système, prétendaient qu'il ne fallait pas intervenir en cette matière, parce que c'était troubler la loi de l'offre et de la demande.

D'autre part, les ouvriers, en voyant s'élever les maisons construites par les philanthropes anglais, disaient : « Prenons garde c'est la police qui est derrière ces Sociétés ; n'entrons pas dans des casernes où nous n'aurons pas notre indépendance. »

Il a donc fallu aux Associations anglaises des années de persévérance et d'obstination pour arriver, tout en multipliant leurs travaux de construction, à faire comprendre aux ouvriers qu'on entendait laisser entière leur indépendance et qu'on leur offrait des logements où ils ne seraient gênés ni par des règlements, ni par des amendes, ni par une surveillance quelconque. On ne leur imposait, en effet, qu'un seul genre de surveillance : on les empêchait de mettre le feu à la maison ; mais on leur promettait que sauf dommage volontaire à l'immeuble, ils seraient aussi libres dans le logement qu'ils occuperaient, que s'ils habitaient seuls une maison dont ils auraient la clé dans leur poche.

Quand les ouvriers anglais ont compris cela, ils ont commencé à affluer dans ces maisons ; mais je crois que l'éducation de la société anglaise aurait tardé fort longtemps si, en 1852, une initiative tout à fait imprévue n'avait changé les conditions dans lesquelles, à Londres, les associations pouvaient agir. Elles avaient réuni plusieurs millions, elles avaient intéressé les capitaux à leur œuvre, mais elles ne pouvaient que donner un revenu assez faible, et leurs progrès étaient bien lents, lorsqu'un Américain, qui avait passé à Londres les vingt-cinq dernières années de sa vie, M. Peabody, vint efficacement à leur aide. M. Peabody, étant jeune, avait fait le vœu, s'il arrivait à la fortune, de donner à la fin de ses jours tout ce qu'il posséderait, ou du moins la plus grande partie, aux pauvres et aux classes laborieuses.

Il avait créé en Amérique des établissements d'instruction supérieure, et venait d'y fonder et d'y doter des Universités et des collèges, en y consacrant une somme de cinquante-cinq millions de francs ; en 1862, il donna à cinq de ses amis de Londres, parmi lesquels se trouvait lord Derby, une autre somme de 3 millions et demi, en les chargeant de faire sous la forme qu'ils choisiraient

une œuvre utile aux ouvriers de Londres qu'il habitait depuis vingt-cinq ans. Les fidéi-commissaires chargés d'administrer ce fonds, étaient libres de créer telle fondation charitable qu'ils jugeraient préférable. Après de longues délibérations, ils écartèrent toutes les formes déjà connues de la bienfaisance : hospices, hôpitaux ou asiles. Ils conçurent la pensée de mettre à la disposition des ouvriers des logements modèles : ils ne commirent pas la faute de les offrir à titre gratuit. Fidèles aux vrais principes de l'économie politique, ils résolurent de ne pas faire une concurrence ruineuse pour la propriété libre. Après avoir calculé l'intérêt légitime qui devait être tiré du capital employé, ils établirent le prix du logement, non sur des chiffres arbitraires, mais de manière à produire un revenu se rapprochant des fonds publics anglais. Ils décidèrent que ce revenu accumulé permettrait d'accroître indéfiniment, en élevant des constructions nouvelles, le bienfait de l'Œuvre.

En 1864, deux groupes étaient édifiés et occupés. 400 familles, comptant près de 2.000 personnes, étaient logées dans des conditions d'hygiène et de moralité parfaites. M. Peabody jugea que ces résultats dépassaient ses espérances ; il remerciait les administrateurs en leur envoyant 100.000 livres ; l'expression de sa reconnaissance ne cessa qu'à sa mort. En 1869, il avait donné en sept ans, 12 millions et demi de francs pour les logements de Londres.

Aujourd'hui, grâce à une excellente administration, ce fonds est arrivé à produire 30 millions.

A l'heure où je parle, 18 énormes constructions ressemblent à la caserne de la Cité, et élevées au centre de Londres, logent 5.014 familles composées de 20.279 personnes dans 11.000 chambres. Le produit net en 1887 a été de 913.000 fr., et M. Peabody a pu écrire dans son testament que, cent ans après sa mort, il n'y aurait pas dans Londres un travailleur pauvre et laborieux qui, grâce à lui, n'habitât un logement confortable et salubre.

Aujourd'hui, Messieurs, on ne trouve plus à Londres un sceptique qui conteste la valeur du bienfait. Il suffit, pour l'admirer, d'entrer dans ces vastes cours où les enfants jouent à l'abri des dangers de la rue, de monter ces escaliers inondés de lumière, de s'arrêter sur les paliers autour desquels des portes, en tout semblables à celles des petites maisons particulières des rues de Londres, attestent le respect de l'indépendance et du domicile du locataire.

Si vous obtenez, après des pourparlers, qu'une de ces portes

s'ouvre devant vous — car, je le dis à l'honneur de ceux qui habitent ces maisons, les ouvriers ont la fierté du domicile et du chez soi ; il est donc très difficile de franchir une de ces portes — mais enfin si vous y parvenez, vous êtes émerveillés de voir la propreté de cet intérieur de deux ou trois pièces et la décence de ceux qui l'occupent ; si, après avoir admiré tout cela, vous demandez quel est le prix du loyer, vous arriverez à constater qu'il représente par semaine — à Londres les loyers se payent le lundi matin — le prix d'une journée de salaire. Cette indication vous permet de faire aisément le calcul de ce que coûte une année de loyer, le prix varie entre un minimum de 2 fr. 50 c. par semaine pour une chambre (130 fr. par an) et un maximum de 8 fr. 75 c. pour trois chambres (455 fr.). Des buanderies et des séchoirs sont affectés aux locataires auxquels il est interdit de laver chez eux ; des bains gratuits d'eau froide sont à leur disposition.

Le succès fut merveilleux : ce fait que 20.000 habitants remplissaient ces maisons, y étaient heureux, a produit ce résultat, que quand on ouvre une nouvelle maison, il faut prendre toutes sortes de précautions afin que l'empressement des gens qui viennent s'inscrire pour être locataires n'aboutisse pas à quelque accident. Il y a deux ans, à Londres, le gérant de la fondation m'expliquait, avec quelque amour-propre, qu'il y avait eu une ou deux jambes cassées lorsque les locataires avaient fait queue pour s'inscrire : c'est vous dire à quel point le succès a été grand.

J'ajoute que quand, dans un tribunal de police ou devant un juge de paix, on demande à un ouvrier logé dans une de ces maisons : Où habitez-vous ? il ne se borne pas à indiquer la rue et le numéro ; il est fier de dire qu'il habite telle maison Peabody, parce que le fait seul d'y loger est une marque qu'il n'est ni un ivrogne, ni un débauché, ni un homme vivant mal, mais un ouvrier rangé et respectable. (*Applaudissements.*)

Ne pensez pas, Messieurs, que le résultat des efforts faits en Angleterre se soit arrêté là. Pendant que le succès de l'entreprise tentée par les Associations philanthropiques se manifestait, la spéculation, de son côté, se précipitait à leur suite.

Vous savez, Messieurs, quel est le taux extrêmement bas des consolidés anglais : au cours des fonds publics, en Angleterre, lorsqu'on peut espérer un revenu de 4 0/0, 4 1/2 ou 5 0/0 en construisant des maisons, les capitaux s'y portent avec empressement. Donc, des sociétés de capitalistes se sont fondées à Londres

avec le même but ; elles ont élevé aussi de belles constructions. Tandis que le fonds Peabody obtient 3 0/0 du capital engagé, elles distribuent 4 et 5 0/0, tout en faisant un bien considérable. Dans cette lutte contre le mal, il y a place pour toutes les initiatives.

Aux environs de Londres, on imagina — ce fut le comte de Shaftesbury qui se mit à la tête de cette grande œuvre — on imagina de construire, dans les parcs qui entourent la Métropole, cette foule de petits cottages, qui sont devenus des séjours enchantés où les employés, les contremaîtres, tous ceux qui, dans leur carrière industrielle, sont arrivés à dépasser un peu le rang de simple ouvrier s'empressent d'installer leurs familles ; ils vont à la ville le matin, et ils en reviennent le soir, heureux de retrouver, après leur journée de travail, le repos merveilleux que leur donnent ces habitations d'un aspect riant, et au foyer desquelles peuvent se développer toutes les vertus de famille.

Ces petites maisons se sont élevées en nombre prodigieux ; j'ai calculé qu'il en a été construit environ 5.000 par les Associations philanthropiques, et à côté d'elles et après elles, la spéculation a au moins quintuplé ce chiffre, entourant Londres d'une large ceinture de petites maisons.

Messieurs, il me faut passer vite ; si je pouvais vous dire tout ce qui a été fait, si je pouvais vous citer ici, en le suivant pas à pas, le livre si intéressant que l'année dernière a consacré à ces questions M. Raffalovich, je vous montrerais qu'en Suisse, en Allemagne, aux États-Unis, en Belgique, partout où il existe une société active et où cette société comprend ses devoirs, il a été fait des efforts semblables à ceux dont je viens de vous entretenir.

Je le montrerais à l'aide de ceux qui ont écrit sur cette matière, à la suite de M. Muller, de M. Cheysson, de M. le Docteur Rochard et de tant d'autres à qui nous adressons ici nos remerciements, car ils ont tous contribué à la vulgarisation de cette grande œuvre. Savez-vous pourquoi elle passionne à la fois les deux hémisphères, les patrons et les ouvriers des deux mondes, tous les gouvernants, tous les États, les monarchies comme les républiques ? C'est parce que cette question est la question même de la civilisation.

La famille, en effet, résume tout en elle ; c'est par elle qu'une société grandit et se développe ; et si le mot de décadence pouvait jamais être prononcé, ce serait le jour où la famille menacée par des théories insensées, aurait été sérieusement atteinte.

Revenons à notre œuvre. J'ai parlé tout-à-l'heure des premières maisons de Mulhouse et du mouvement qui avait gagné toutes les agglomérations industrielles de France. Depuis peu, de nouveaux efforts ont été tentés. Je ne veux pas seulement parler des petites maisons avec jardins que la ville de Lille a vu s'élever de tous côtés, notamment à Loos, où MM. Thiriez ont construit des modèles. Pendant ce temps des hommes animés de l'esprit alsacien, apportaient avec eux au Havre où ils se réfugiaient, le type des maisons élevées au delà des Vosges ; c'est ainsi qu'était fondée la Société Havraise des Logements à bon marché grâce à M. Siegfried.

A Passy-Auteuil, une Société s'est formée pour construire des maisons isolées, et ceux qui en ont été les promoteurs ont droit à toute notre reconnaissance. C'est une œuvre intéressante et qui doit être encouragée.

Rouen, en 1885, a fondé une Société immobilière qui a élevé moyennant 477.000 francs un vaste groupe, sur le modèle de Londres encore perfectionné par le goût français. Cent familles y sont logées dans le centre de la ville à des prix modérés.

A Lyon, en 1886, trois hommes de cœur et d'initiative, MM. Mangini, Aynard et Gillet, se réunissaient et faisaient entre eux les fonds d'une grande maison modèle. Tel a été le succès de cet immeuble occupé depuis un an que les fondateurs, étendant leur plan, ont créé une Société puissante, et, avec l'aide des fonds de réserve de la caisse d'épargne, ont acheté des terrains où ils élèvent en ce moment neuf groupes.

Ce prêt fait le plus grand honneur aux administrateurs de la Caisse d'épargne de Lyon, qui ont voulu de la sorte accroître les bienfaits de l'œuvre nouvelle.

Cette initiative, que la Caisse d'épargne de Marseille s'appête à imiter, est digne d'attention. D'où viennent ces réserves ? Comment se sont-elles constituées ? A l'aide d'économies réalisées dans la gestion de l'obole du pauvre. Les administrateurs ont pensé que cette épargne venant de l'ouvrier, il y avait pour eux un devoir impérieux à le lui rendre en œuvres consacrées à la classe ouvrière. (*Applaudissements.*)

Paris seul ne voyait ces exemples susciter aucune initiative. On se souvenait d'efforts infructueux tentés jadis par l'État. Témoinnage frappant du danger du socialisme ! Ce que l'État touche de ses mains de fer est aussitôt desséché et, ce qui est plus grave, si son action refroidit l'initiative privée, l'échec de ses entreprises le décourage à jamais. A l'idée des « cités ouvrières » est demeuré

attaché à Paris le souvenir d'un avortement. Si demain les théoriciens du socialisme reprenaient l'œuvre, elle serait de nouveau compromise pour une longue période.

Ce que l'État ne peut et ne doit faire, les Sociétés doivent l'accomplir. La Société philanthropique avait plus d'une fois pensé à cette œuvre. Ses rapporteurs avaient rappelé les conseils de L. Benjamin Delessert, indiquant au terme de sa vie, comme en une sorte de testament, *les fondations qu'il serait utile de faire* à Paris et signalant, au premier rang d'entr'elles, « la construction ou l'aménagement de maisons dans lesquelles on logerait le plus sainement et commodément possible des ouvriers ou de pauvres familles ». Les membres de notre Conseil pensaient qu'ils étaient les exécuteurs désignés de ce vœu d'un homme de bien dont la Société honore particulièrement la mémoire. Mais les dépenses étaient énormes. Comment espérer trouver jamais les sommes nécessaires ?

La Providence devait venir à notre aide. Il y a peu de mois l'intervention d'un généreux donateur nous ouvrit des perspectives inespérées. Son nom nous était caché : il désirait faire pour la classe pauvre de Paris une œuvre considérable et entièrement nouvelle. Dès les premiers pourparlers nous pûmes constater que les logements d'ouvriers rentraient dans ses vues. M. Michel Heine se fit connaître, et mit à notre disposition les moyens d'accomplir cette grande œuvre. En stipulant que les loyers accumulés serviraient à élever de nouvelles constructions, il multipliait indéfiniment la valeur d'un bienfait qui sera, grâce à lui, dans l'avenir, un des plus considérables qu'aient reçus les pauvres de Paris.

Le nom de M. Michel Heine et celui d'Armand Heine, son frère, en mémoire duquel le don est également fait, seront placés au premier rang dans la liste de nos bienfaiteurs.

C'est bien le moins qu'un hommage public leur soit rendu, car eux seuls rendent possible l'œuvre que nous tentons en ce moment. (*Très vifs applaudissements.*)

Il n'y avait qu'une manière de les remercier, qui fût digne d'eux et de nous, c'était de commencer sans perdre un moment.

Devant de telles libéralités, ce ne sont pas des paroles qui expriment la reconnaissance. L'action seule, une action prompte, pouvait mieux que tous les discours exprimer nos sentiments. Aussi le Conseil n'a pas perdu un jour pour hâter l'heure où la population parisienne pourrait jouir de ce bienfait. L'un de nos

architectes les plus distingués, (que je voudrais voir loin d'ici afin de pouvoir dire de lui en liberté tout ce que je pense), M. Chabrol, s'est mis à notre disposition avec un zèle et une ardeur qui méritent tous nos éloges, il a dressé très rapidement les plans et préparé les projets. (*Applaudissements.*)

On avait le choix entre les deux types de construction : les grandes maisons avec logements indépendants, les petites maisons avec jardins ; mais celles-ci ne peuvent être placées qu'aux environs des villes, et nous tenions à venir en aide aux travailleurs autour des grandes usines.

Le type créé à Londres, heureusement adapté, à Rouen, aux habitudes françaises, et en dernier lieu, appliqué à Lyon, nous a semblé convenir particulièrement aux familles d'ouvriers parisiens. Une maison de six étages, dont l'apparence extérieure se confond avec toutes les maisons de Paris, renferme un certain nombre de logements composés de deux ou trois pièces ; un escalier aéré conduit à des paliers spacieux sur lesquels ouvrent quatre ou cinq portes donnant accès à des logements entièrement indépendants, possédant un watercloset et pourvus d'eau et de gaz. Aucune occasion de rencontre autre que l'escalier, ni corridors sombres, ni recoins obscurs, partout l'espace, l'air, la lumière ; tous les soins, toutes les prévoyances de l'hygiène, tel est le seul luxe de ces habitations.

A quel prix l'ouvrier trouvera-t-il tous ces avantages ? Ici se posait une grave question. Fallait-il donner ce logement plus sain, plus large à un prix inférieur au prix de revient et à la rémunération naturelle des capitaux employés ?

Nous avons pensé que si nous le faisons, nous entrerions dans la voie de l'aumône or l'aumône abaisse celui qui la reçoit.

Nous avons voulu qu'un intérêt modéré, raisonnable, de 4 0/0 au plus, fût retiré des capitaux et cependant nous avons tenu à ce que le taux des loyers se maintînt un peu au-dessous du cours du quartier.

Le premier groupe s'élève ici-même sur un terrain de 500 mètres acquis rue Jeanne-d'Arc, au milieu du 13<sup>e</sup> arrondissement qui nous a semblé le plus digne d'intérêt. Les fouilles ont été commencées en avril 1888 et nous espérons qu'en janvier 1889 les premiers locataires pourront s'installer. L'immeuble de la rue Jeanne-d'Arc comprendra 77 chambres divisées en 35 logements.

Telles sont les conditions dans lesquelles s'élève cette maison dont vous allez poser la première pierre.

Les revenus des loyers seront indéfiniment capitalisés, afin de permettre à la Société philanthropique de multiplier ainsi dans l'avenir les bienfaits de l'œuvre.

Dès à présent, deux autres groupes vont être élevés successivement sur différents points de Paris, dans les quartiers où les logements salubres sont les plus rares.

Vous voyez jusqu'à quel point cette œuvre sera féconde. Elle est, à notre sens, la vraie réfutation des chimères des socialistes et nous devons attacher à son succès la plus grande importance; si nous réussissons, ce dont je suis certain, nous aurons démontré de la façon la plus complète qu'en ces matières, surtout quand il s'agit de logements, il est absolument chimérique de demander à l'État d'intervenir. J'ai ici à côté de moi, un des représentants les plus éminents de l'État, un de ceux qui comprend le mieux la mission et les limites de l'Assistance publique; eh bien, il ne me démentira pas, quand je dirai que son œuvre n'est pas celle-là. Elle ne consiste pas à construire des maisons, à se faire propriétaire; non! il doit donner l'assistance aux misères sociales, faire ce que l'initiative privée est impuissante à réaliser, s'avancer sur le terrain qu'elle déserte, lui céder la place quand elle déploie ses efforts, favoriser son développement et aspirer au jour où l'association multipliera ses forces. Cette éducation lente peut se faire avec beaucoup de temps et demande beaucoup de tact; mais l'État ne doit à aucun prix sortir de son rôle.

Notre Société rend donc aujourd'hui un service social, en tenant une grande expérience, en même temps qu'elle donne satisfaction à un besoin public. Soyez sûrs que cet effort dépasse de beaucoup en importance les bornes et l'horizon de ce petit terrain sur lequel nous sommes réunis aujourd'hui.

Je suis certain que la preuve ne tardera pas, qu'elle sera décisive, et j'appelle de tous mes vœux l'heure où cette maison étant occupée, on pourra voir définitivement résolu le problème des habitations d'ouvriers à bon marché.

On ne calcule pas assez quelle est la puissance de l'initiative privée. On dit souvent et toute l'école socialiste le répète: l'État avec son budget peut d'un coup de baguette magique faire sortir de terre des habitations modèles, des palais enchantés. L'imagination se donne ainsi carrière. C'est ainsi que certaines théories socialistes exploitent l'ignorance, émettant des vœux irréalisables au lieu de faire des calculs et des prévisions pratiques.

A-t-on calculé combien de millions le Gouvernement devrait accorder pour loger une faible partie de la classe ouvrière? Ce serait en vain qu'il multiplierait les faveurs, les remises d'impôts. Le budget n'y résisterait pas et l'effort disproportionné produirait un très faible résultat.

Allons-nous construire ces milliers de maisons? Non, Messieurs, nous n'allons en construire qu'une aujourd'hui, demain deux à trois; mais cette œuvre constituera un exemple et une expérience. Or, quand une expérience réussit, elle est fertile en miracles, et elle enfante dix fois, cent fois plus de résultats qu'elle n'en a elle-même produits.

Ce que nous commençons ici peut être prodigieusement fécond. Si la spéculation attirée par notre exemple suit la voie dans laquelle nous serons entrés, dans dix ans d'ici, soyez-en sûrs, on ne verra pas seulement à Paris les maisons d'ouvriers que, grâce à MM. Armand et Michel Heine, nous allons élever, mais ce seront des centaines de maisons qui, après nous, auront été construites par l'initiative privée, bien autrement riche, bien autrement puissante que l'État.

Aussi, vous le voyez, la Société philanthropique accomplit aujourd'hui une œuvre qui couronne toutes ses œuvres précédentes; elle s'est occupée de la nourriture du pauvre en ouvrant ses fourneaux; elle a assuré les soins à domicile par ses dispensaires; elle a recueilli les enfants et leurs mères dans l'asile maternel; elle a donné un abri aux abandonnés de toutes sortes dans ses asiles de nuit; à tous ces bienfaits, elle a ajouté l'ouverture d'un hospice pour les vieillards; et après avoir fait tout cela, elle tente aujourd'hui, grâce à cette libéralité dont elle est fière d'être la dispensatrice, de reconstituer la famille, en rendant le foyer attrayant. Oui, cette œuvre si noble, si utile, elle va essayer de l'accomplir indirectement, en offrant un intérieur convenable et sain au père et à la mère chargés d'enfants, qui ne trouvent où les abriter. Voilà ce que nous voulons faire, et le but que nous nous assignons.

Cette œuvre, Messieurs, a une grandeur qui frappe ceux qui l'étudient de près: elle touche vraiment aux questions les plus élevées, elle offre une solution raisonnable aux problèmes les plus alarmants, elle est digne d'attirer l'attention du moraliste qui cherche dans le développement de la vie de famille, dans l'éducation de l'enfant, dans la décence des mœurs, dans la pratique des vertus du foyer, les remèdes aux maux dont nous souff-



frons, ce relèvement de la société que souhaitent tous ceux qui aiment sincèrement, qui aiment passionnément la France! (*Applaudissements prolongés.*)

M. le prince d'Arenberg adresse encore ces quelques mots à l'assistance:

Mesdames, Messieurs,

Il va être procédé au scellement de la première pierre de la maison sur l'emplacement de laquelle nous nous trouvons. J'espère que le document que nous allons déposer dans cette pierre ne sera pas découvert avant que de longs siècles ne se soient écoulés.

Si vous le permettez, je vous donnerai lecture des termes dans lesquelles il est rédigé.

LE DIX-HUIT JUIN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-HUIT  
LA SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE, FONDÉE EN 1780

A POSÉ

LA PREMIÈRE PIERRE

D'HABITATIONS ÉCONOMIQUES

ÉLEVÉES GRACE A LA LIBÉRALITÉ DE MM. ARMAND ET MICHEL HEINE,

ET DESTINÉES

AVEC L'AIDE DE LA PROVIDENCE

A DÉVELOPPER

LA VIE DE FAMILLE ET LES VERTUS DU FOYER.

Puis on procède au scellement dans la pierre de la boîte contenant le document destiné à perpétuer le souvenir de la fondation et signé par M. Michel Heine, M<sup>me</sup> la duchesse de Richelieu, M<sup>me</sup> la comtesse Greffulhe, M. le prince d'Arenberg, M. Georges Picot, et M. Monod.

G. PICOT,

*Membre de l'Académie des sciences  
morales et politiques.*

## TROISIÈME RAPPORT ANNUEL

DE LA

# COMMISSION DE CLASSEMENT

## DES RÉCIDIVISTES

Les deux rapports de la Commission de classement des récidivistes en date des 27 décembre 1886 et 20 février 1888 ont rendu compte des premières applications de la loi du 27 mai 1885 sur la relégation. La Commission en présentant l'exposé de ses travaux pendant l'année 1888 a cru utile d'y joindre un résumé sommaire des deux rapports précédents permettant de comparer les résultats de l'application de la loi pendant cette période de début de son fonctionnement.

### PREMIÈRE PARTIE

#### Résumé des condamnations prononcées par les cours et tribunaux.

Le tableau suivant fait connaître la répartition des condamnés entre les différents ressorts. A côté des chiffres proportionnels relatifs à 1888, nous avons placé ceux qui sont afférents à la première année d'application de la loi et à 1887 (1), ainsi que les moyennes pour ces trois années.

(1) Nous laissons de côté, ainsi que nous l'avons fait dans le précédent rapport, la période comprise entre le 27 novembre et le 31 décembre 1886, cette mesure a été nécessaire pour permettre de faire porter les comparaisons uniquement par période de douze mois.